

Législatives du 20 Décembre : UNIR à la conquête d'Agoe-Nyvé P.4

Le Mouvement pour la Paix a rencontré les populations de Dzolo dans l'AVE P.4

Noël DEPOUKN était à DANKOUR avec un message de paix et de développement



LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0408 du Lundi 17 Décembre 2018 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Pari perdu !

Demain dès l'aube, les forces de l'ordre et de sécurité conformément au Code électoral, votent par anticipation. Jeudi à la même heure et dans les mêmes conditions, les civils en feront autant. Le doute progressivement cède la place à ce qu'il convient désormais de qualifier de certitude. La date du 20 décembre retenue par la CEDEAO tiendra ses promesses. Ceux qui la main sur le feu ont fait le pari d'empêcher les prochaines législatives, ne sont plus maîtres des événements.

La Coalition des 14 partis politiques de l'opposition qui a décidé de se mettre en marge du processus électoral en cours a promis l'empêcher par tous les moyens. Elle a prévu organiser à Lomé et dans les autres régions du pays, plusieurs jours de manifestations prévues du 6 au 18 décembre 2018. Le choix des dates n'est pas fait au hasard, puisqu'elles coïncident avec la période de la campagne électorale. Un choix plutôt délibéré peut-on dire. En outre, la Coalition a précisé également qu'elle ne compte plus se « plier » à une quelconque interdiction ou modification de ses itinéraires. La C14 a tenu parole en mettant en exécution son projet. Une journée Togo mort sans succès et plusieurs manifestations avec à la clé, plusieurs blessés et quatre morts...et la campagne électorale se poursuit.

Déjà mardi et comme le préconisent les textes, les forces de l'ordre iront voter. Rien ne semble arrêter le processus devenu presque une certitude, la coalition des 14 partis politiques

Suite à la page 2

Boycott des législatives du 20 décembre :



Les premiers regrets de la C14 devant le facilitateur ghanéen

 P.3

Campagne électorale à Sokodé, le mythe des cités interdites tombe :

UNIR bat campagne à Kadambara et à Kparatao P.3



Législative du 20 Décembre :

Les forces de l'ordre votent par anticipation demain P.4



2 Actualité



Milieu carcéral au Togo : Vers la réinsertion socioprofessionnelle des détenus

Dans le souci de permettre une réinsertion socioprofessionnelle des détenus, le gouvernement togolais pense mener des actions. Au nombre de ces actions, la tenue de l'examen du Certificat de fin d'apprentissage (CFA) dans les centres de détention à partir de l'année prochaine. Une manière d'occuper les prisonniers une fois sortis des prisons. Une bonne nouvelle forcément pour les détenus surtout dans un pays où les centres de détention souffrent de diverses carences dont la plus notable reste les effectifs pléthoriques dans les cellules.

Au Togo, il n'est pas rare de voir un détenu libéré de récidiver et ensuite retourner en prison. Les cas les plus fréquents sont ceux des bandits de grand chemins, des escrocs et autres voleurs de quartier. Une situation qui préoccupe les autorités en charge de la justice et de l'administration pénitentiaire qui ont réussi



Pius Agbétomey,
ministre de la justice

à identifier les causes de ce phénomène. Manque d'occupation quotidienne, stigmatisation, discrimination au sein des familles sont autant de facteurs responsables de la récurrence des détenus arrivés en fin de séjour carcéral. Conscient de la situation, le gouvernement s'active pour mettre en place des mécanismes d'insertion socioprofessionnelle afin d'empêcher ces individus de commettre des infractions pouvant les reconduire derrière les barreaux.

En novembre 2017, le

ministère de la justice et des institutions de la République en collaboration avec le Comité d'Appui aux Réformes Institutionnelles et Juridictionnelles (CARI) a organisé à Lomé une rencontre de deux jours en vue de la validation de l'étude sur « le type de politique de réinsertion pour réduire la récurrence et la surpopulation en milieu carcéral ».

Il était question d'identifier les causes de l'échec de la politique de réinsertion au Togo et d'élaborer des approches de solution en

Suite à la page 5

Editorial :

Pari perdu !

Suite de la UNE

ne pourra pas empêcher les élections elle n'a pas les moyens de sa politique. Lâchée par la communauté internationale et la CEDEAO, les appels de la C14 n'ont pas non plus été entendus par le peuple sur lequel elle comptait. Les actes de violences vite maîtrisés se sont limités aux fiefs du PNP. Il est de coutume qu'une manifestation qui se termine sans bain de sang n'arrange pas les organisateurs. C'est

mâlheureusement le côté sadique de nos hommes politiques qui sont en quête d'images atroces voire des victimes à exhiber pour amener la communauté internationale. La preuve en l'espace de quelques secondes au premier jour des manifs, les images ont fait le tour du monde grâce aux réseaux sociaux. Plusieurs leaders de la C14 n'ont d'ailleurs pas hésité à interpeller la communauté internationale surtout la CEDEAO dont ils espèrent

une intervention pour arrêter le processus électoral qui est dans une phase de non-retour.

Comme on peut le constater, ce crime qui a profité à la C14 n'a pas produit l'effet domino escompté.

Au finish, on ne reprendra pas le processus électoral, le pouvoir est sur le point de relever le défi d'organiser les élections législatives le 20 décembre, pari perdu pour la C14.

P. Fabrice

Pharmacies de garde à Lomé Semaine du 10/12/2018 au 17/12/2018

JEANNE d'ARC*: Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01

St ANTOINE*: 1048, Avenue de la libération 22 21 29 64

SANTE*: Près de NOPATO 22 21 58 41

TULIPE*: Bd NOTRE-DAME des Apôtres Bè 22 21 07 22

DEO GRATIAS*: Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji 22 21 83 31

KODJOVIAKOPE*: Avenue Duisbourg 22 21 89 90

PATIENCE*: Tokoin Gbadago 22 21 60 94

BON SECOURS*: Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 22 45 76 74

JUSTINE*: 291, Bd des Armées - Tokoin Habitat 22 21 00 01

St PAUL*: Bd. Jean Paul II 22 22 46 72

FOREVER*: Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif 22 26 11 77

HEDZRANAWÉ*: Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 61

NOTRE DAME*: Sise au 578 rue assiyéyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide 96 32 97 51

KOUESSAN*: En face du stade de Kegué 23 20 04 57

PHARMACIE 2000*: BE KPOTA près du Marché Dzifa 22 70 01 69

CHRIST*: ROI Kagomé 22 27 46 66

ELI-BERECAL*: Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 22 51 22 82

LA REFERENCE*: Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba 22 51 12 12

BONTE*: Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol 93 95 80 78

DJIDJOLE*: DJIDJOLE 22 25 65 12

CONFIANCE*: Face GTA 22 42 43 81

LUMIERE*: Agbalepédogan 70 43 15 49

OSSAN*: Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI 70 40 44 25

DES ROSES*: Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union 70 42 37 72

ADONAI*: Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé 22 50 04 05

EMMAÛS*: Sur la route de Mission Tové à côté du Bar Solidarité 96 80 09 12

SHALOM*: Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé 22 51 87 60

APOU ANTOINE*: Boulevard Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé 22 19 12 15

TCHEP'SON*: Face Terminal du sahel (Togblékopé) 70 42 94 41

VERSEAU*: Près maison Bateau Baguida 22 27 34 53

HYGEA*: Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukope (Baguida) 99 27 36 36

Service offert par : Ramata Digital Service

Phone: 91082127

Prompt Rétablissement

**LE LIBÉRAL, c'est tous les
lundis et mercredis chez
votre marchand de journaux**



Boycott des législatives du 20 décembre : Les premiers regrets de la C14 devant le facilitateur ghanéen

On le savait, la coalition des 14 partis politiques de l'opposition rasait les murs à la recherche d'un dernier soutien à l'échelle sous régionale. Après des tentatives infructueuses au niveau de plusieurs chefs d'Etat, c'est finalement le ghanéen Nana AKOUFO ADDO qui a bien voulu dérouler le tapis rouge à la délégation de la C14.



Les difficultés politiques que vit le Togo en ce moment prennent leurs sources dans le boycott des législatives

d'octobre 2002 par l'opposition. 16 ans après cette erreur fatale, revoilà l'opposition réunie au sein

de la coalition des 14 partis qui remet au goût du jour la même recette dont les résultats sont connus

d'avance. Lors de l'audience qu'il a accordée à la C14, le Président ghanéen n'a pas caché son désaccord face à la politique de la chaise vide pratiquée par cette opposition.

A quelques heures de la tenue des législatives à laquelle ils ne prendront finalement pas part, les leaders de la coalition savent que les carottes de la modification constitutionnelle sont cuites. Conséquence, cette coalition n'aura que ses yeux pour pleurer. A Accra samedi dernier on ne pouvait lire sur les visages de la bande à Fabre que résignation et désolation

car le train électoral ira jusqu'à la gare et aujourd'hui, les regrets se situent beaucoup plus sur le refus de rejoindre le train qui était en marche depuis plus de trois mois.

Les prochaines élections législatives vont donc se tenir sans la C14 avec pour conséquence une prochaine Assemblée nationale sans des partis comme l'ANC, le CAR, ou encore ADDI. On s'achemine tout simplement vers l'émergence de nouvelles forces politiques à l'hémicycle qui feront de l'opposition face au parti UNIR au pouvoir.

La rédaction

Campagne électorale à Sokodé, le mythe des cités interdites tombe : UNIR bat campagne à Kadambara et à Kparatao

On les croyait inaccessibles ces localités estampillées fiefs de l'opposition, et pourtant, UNIR le parti présidentiel qu'on présente comme vomis par les populations à Sokodé, a bel et bien battu campagne dans le chef lieu de la région centrale et même dans les localités de Kadambara et Kparatao réputées chasse gardées de l'opposition, précisément le PNP de Tikpi Atchadam.

développement de notre pays. La campagne dans la préfecture de Tchaoudjo poursuit son petit bonhomme de chemin avec

Dans la préfecture de Tchaoudjo, beaucoup d'observateurs pensent à tort ou à raison que, Kparatao, village d'origine de Tikpi Atchadam le Président national du PNP, draine tous les villages environnants et ceux situés sur la ligne Sokodé - Tchamba. Mais depuis l'ouverture de la campagne pour le compte des législatives du 20 Décembre prochain, le mythe semble tomber.

La plupart de ces villages n'ont désormais de cœur que pour le parti Présidentiel. Engagé dans la course pour la conquête des sièges au parlement, le parti de Faure Gnassingbé a investi et conquis les populations des cantons de Kadambara et Kparatao.

En effet, jeudi et vendredi dernier, impossible de se déplacer dans les deux



cantons pour cause de la mobilisation monstre et de l'accueil chaleureux réservé à la délégation d'UNIR conduite par le Ministre Foli Bazi.

Les trois candidats à la députation et leurs trois suppléants ont été présentés aux populations des deux cantons. Au-delà du message traditionnel de campagne qui a été véhiculé par les cadres UNIR, une bonne dose de sensibilisation pour la citoyenneté et le civisme a été administrée à l'assistance.

La tête de liste des candidats UNIR Amadou Mashoud n'est pas allé du dos de la cuillère dans les deux localités visitées pour démontrer à quel degré le Président de la République a un grand amour pour Tchaoudjo.

Il a pour ce faire, citer les nombreuses réalisations de Faure Gnassingbé dans la préfecture de Tchaoudjo avant d'exhorter son auditoire à accorder la totalité des sièges de la préfecture à UNIR afin de permettre au Parti Présidentiel de pouvoir



tirer son épingle du jeu pour conforter le Chef de l'Etat dans sa position en vue de continuer sur la droite ligne du

les derniers meetings très attendus ce lundi et demain mardi.

La rédaction



4 Actualité

Le Mouvement pour la Paix a rencontré les populations de Dzolo dans l'AVE

Les partis politiques et liste indépendantes engagés pour ces élections ratissent large, aucun coin ni recoin du pays n'est oublié. Le samedi du Week end dernier, la liste indépendante Mouvement pour la paix a posé ses valises à Dzolo localité située à quelques kilomètres de Lomé précisément dans la préfecture de l'AVE.

Accueillie comme il se doit, le Mouvement de la Paix a dans une ambiance festive, fait passer son message essentiellement basé sur la paix et surtout le développement de la localité. La tête de liste Mme Adetchessi AWA a promis user de son influence et son carnet d'adresse pour attirer vers Dzolo des projets de développement. Des exercices d'application portant sur qui voter et comment voter ont marqué ce meeting, l'occasion a été



également donnée aux populations d'exprimer leurs préoccupations qui sont d'ailleurs

Législatives du 20 Décembre :

UNIR à la conquête d'Agoe-Nyvé

« Lentement, va sûrement dit-on » Cet adage populaire rime avec les pas du Parti UNIR qui continue son opération de séduction dans la circonscription du grand Lomé. Ce samedi sur l'air de jeu du Lycée d'Agoè centre, ils sont des milliers de togolais militants et sympathisants de ce parti à participer à un grand meeting qui a pour objectif de présenter les 20 candidats en lice pour les prochaines législatives dans la circonscription du grand Lomé.

Les vingt candidats ont poursuivi la conquête de leur électorat dans cette commune largement acquise au Grand parti Unir.

Accueillis dans une ambiance folle et particulière de chants et de danses folkloriques du terroir dans toute sa diversité, les candidats ont exposé aux populations le message de paix, de développement et de progrès du parti et les projets que le parti a pour elles.

La rencontre a été marquée par la présence d'un invité spécial, le militant ministre Gilbert Bawara, venu apporter son soutien aux candidats. Et pour cause, toutes les voix comptent et il faudra s'unir pour pouvoir ratisser large.

La candidate Kouméalo Anaté a lancé à l'endroit de cette foule nombreuse de militants et sympathisants du Parti : « Par votre grande mobilisation ce soir, vous venez de donner ainsi un message au Togo et à la communauté internationale. Nous le peuple, nous sommes prêts



pour le vote du 20 décembre, parce que nous sommes un peuple souverain et nous devons jouir de notre souveraineté. Ne laissez personne voler votre souveraineté et votre droit de vote Elle a invité les populations à voter massivement pour le parti Unir pour donner la voie au gouvernement de poursuivre la modernisation du pays, la lutte contre le chômage, la formation des jeunes, l'autonomisation de la femme, bref, pour renforcer les acquis du pays.

Le militant ministre Gilbert Bawara a salué la politique d'ouverture du Chef de l'Etat qui a insufflé à son parti, les vertus d'humilité

Législative du 20 Décembre :

Les forces de l'ordre votent par anticipation demain

Par un communiqué électoral.

Prendu public par la CENI ce samedi dernier, le président de cette institution informe les forces armées et de sécurité togolaise que dans le cadre des élections législatives du 20 décembre 2018, et conformément au décret pris en Conseil des ministres le 8 novembre 2018, qu'ils voteront par anticipation le mardi 18 décembre 2018, dans les centres de vote retenus par la CENI et publiés par voie de presse, en application de l'article 117 du Code

A cet effet, le Président de la CENI rappelle que le vote par anticipation se déroulera en respectant les dispositions suivantes :

-Le vote par anticipation concerne uniquement les forces armées et de sécurité régulièrement inscrits sur les listes électorales et disposant de leur carte d'électeur ;

- Ceux inscrits dans les centres de vote retenus, voteront dans leurs bureaux de vote respectifs et émargeront sur la liste d'émargement de leur BV ;

et de tolérance.

« Nous allons tendre la main au lendemain du 20 décembre, à ceux qui ont décidé de détruire le pays ».

La tête de liste des candidats Unir du grand Lomé, la militante Ibrahima Mémounatou a appelé à une grande mobilisation des populations pour une victoire écrasante du parti Unir le 20 décembre.

Les populations d'Agoè-nyvé ont exprimé leur détermination à porter leur choix sur les candidats du Grand parti Unir.

- Ceux non-inscrits dans le centre retenu et les électeurs en mission dans la localité mais disposant leur carte d'électeur voteront sur présentation de leur carte d'électeur, après avoir rempli le formulaire des votants par dérogation ;

- L'usage des procurations n'est pas autorisé le jour du vote par anticipation

Le Président de la CENI compte sur le civisme et le sens de responsabilité des uns et des autres pour un bon déroulement de l'ensemble des opérations.



Ambassade du Togo en France : Un groupe de manifestants surpris avec des stupéfiants

Les services français de maintien d'ordre ont fait ce samedi 15 décembre 2018 devant l'ambassade du Togo à Paris une découverte plutôt surprenante.

Un groupe d'opposants togolais tentant de troubler l'ordre public devant l'ambassade et déguerpis par les services français, a laissé dans sa fuite des objets plutôt dangereux. Il a été dénombré des pneus, 27 bouteilles d'alcool déjà vidées, 10 bouteilles d'essence, des banderoles au contenu hostile au

pouvoir, un marteau et un drapeau dont les éléments ont fidèlement rendu compte à leur hiérarchie.

Pour l'usage qu'on peut supposer que ces manifestants font de ces objets, des questions se posent sur les mobiles de cette manifestation à laquelle ils appellent depuis deux semaines et

pour laquelle ils n'ont été finalement qu'une poignée de vingt (20) personnes.

L'opposition togolaise et ses activistes sont tombés très bas malheureusement. Le rubicon est franchi. En voulant ternir l'image du pays, ils sont allés bien au-delà. Et c'est dommage.



ISO 9001, version 2015 : L'ANAC- TOGO, première direction certifiée en Afrique

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) a reçu le certificat ISO 9001, version 2015, ce mercredi 12 décembre 2018 à Lomé. C'était au cours d'une solennelle cérémonie présidée par M. Tindano Komlan Michel Secrétaire général du ministère des infrastructures et des transports, représentant le chef de ce département et pour qui cette certification constitue une grandiose reconnaissance et un point de départ vers de nouveaux cieux de l'excellence.

Il a salué l'accompagnement et partenariat menés auprès de l'ANAC à travers l'audit rigoureux dont la certification honore les efforts du Togo, par le bureau Veritaes, cabinet certificateur.

” On a désormais la certitude d'où qu'on vienne que l'agence a les capacités et les aptitudes nécessaires de gérer les activités de la plateforme aéroportuaire.”

Il a aussi relevé les efforts et le rythme de gestion imprimés du col Latta Gnama qui sont célébrés par le ministère des transports, caractérisés par zéro accident, un exemple à suivre pour tous les secteurs de transports notamment celui de la route afin d'éviter tous les décès dus aux accidents enregistrés pratiquement au quotidien actuellement.

Aboutissement d'un travail collectif entrepris depuis 2015 caractérisé par une gestion de la qualité pour soutenir l'amélioration continue du système de l'aviation civile par une



conformité avec le code de l'aviation civile de l'OACI, l'obtention de ce certificat s'est déroulée en quatre (4) phases.

L'initialisation, l'analyse d'écart et la planification ont caractérisé la première phase. La seconde a consacré la conception et la mise en place du système qualité, tandis que l'audit à blanc a bouclé le processus de la troisième phase. La dernière phase est celle de la certification, du suivi et du maintien.

Pour le Directeur du Bureau Veritaes, Olivier Lederer, l'implication de l'ANAC dans ce processus laborieux,

difficile, exigeant et rigoureux et son implication de l'ANAC vis à vis de tous

Vers la réinsertion socioprofessionnelle des détenus

Suite de la page 2

vue de la mise en place d'une politique de réinsertion efficace.

Il est recommandé que lorsqu'une personne entre dans une prison, qu'elle puisse à partir de la prison commencer par apprendre un métier de sorte qu'à la sortie, elle ne soit pas

les acteurs du secteur aérien du Togo sont à encourager. Il a loué une agence respectueuse des réglementations au Togo et à l'international.

Le Directeur Général de l'ANAC, le Col Latta Gnama s'est félicité des efforts de tous les acteurs de la chaîne. Il a aussi salué le degré d'expertise, de qualification et l'excellence du bureau Veritaes qui a d'ailleurs certifié l'ASECNA.

” Notre leitmotiv est de faire

tout afin d'être sûr de minimiser les risques d'accidents. Zéro accident, le cap à maintenir quand on sait qu'aucun pays n'est à l'abri. Depuis 2002, aucun accident n'est enregistré au Togo, et ceci est le fruit d'un travail constant et soutenu béni par Dieu.”, a-t-il relevé.

Avec l'ISO 9001-2015, l'ANAC peut se vanter d'être un prestataire de qualité qui garantit la sécurité et la sûreté de toutes les opérations et activités de la plateforme aéroportuaire.

Elle est à ce jour la première direction d'aviation civile en Afrique à recevoir cette certification.

Democrate

désœuvrée au point de retourner à ce qui l'a amené en prison. C'est pour cela que nous avons décidé d'effectuer une étude dans les différentes prisons et auprès des juridictions pour pouvoir élaborer des procédures en vue d'aboutir à une politique de réinsertion dans notre pays » avait

indiqué le Directeur de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Lorsque ces mesures seront effectives, cela aura le mérite d'apporter une solution efficace au problème de surpeuplement dont souffrent les centres de détention au Togo.



6 Actualité

Vendredi de la fiscalité : Les réaménagements du calendrier fiscal pour la nouvelle année au cœur des travaux

Le vendredi de la fiscalité s'est poursuivi ce 14 décembre 2018 à la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo entre les journalistes de l'association Journalistes en Mission pour le Développement (JMD) les experts du Cabinet d'Expertises et de Conseil Fiscal (CAECO-FISC).



Adoyi Essowavana,
Commissaire aux Impôts

Au menu, le calendrier fiscal dans sa nouvelle version et qui prendra effet à compter du 1er janvier 2019, au regard des modifications intervenues dans la loi de finances votée à l'assemblée nationale le 07 novembre dernier.

Dans sa communication, le doyen Tiadjéri Zimbiri, expert fiscaliste a imprégné les hommes de médias sur les nouvelles modifications

intervenues dans la loi des finances pour l'exercice 2019 en matière de fiscalité. Adoptée à l'Assemblée nationale togolaise le 07 novembre 2018, cette loi qui entre en vigueur le 1er janvier 2019 a consacré de profondes mutations fiscales.

Il s'agit entre autres de la suppression de certains impôts et taxes, la fusion d'autres, la réduction de

certaines taux d'imposition,... De ce fait, la taxe sur les véhicules de société, la taxe sur salaire, la taxe complémentaire sur salaire, la taxe complémentaire sur le revenu, la taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons, la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties seront supprimées.

Sur le contribuable, ces mesures auront une majeure incidence sur leur quotidien ainsi que dans le monde des affaires, en ce qu'elles constituent des mesures d'incitation à l'emploi, d'équité sociale dans la mesure où les faibles revenus ne seront plus taxés à un certain niveau, a relevé le doyen

Tiadjéri. Certes l'Etat va perdre sur le recouvrement de certaines recettes, mais cela sera à coup sûr répercuté sur la consommation qui va augmenter, les emplois qui seront créés limitant ainsi les fléaux sociaux tels la prostitution, les braquages,...

Pour sa part, Adnalapé Lolonyo, Directeur Général du CAECO-FISC a relevé que le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) qui était de 28% revient à 27 % tandis qu'un mécanisme de remboursement du crédit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sera mis en œuvre. Pour finir, une fiscalité synthétique plus ouverte au profit des petites et moyennes entreprises et les personnes à faible revenu sera introduite dans le système fiscal togolais en

2019. Les obligations de déclarations comme celles de paiement ont également subi des modifications profondes. Matière plus ou moins complexe, le doyen a donc recommandé aux opérateurs économiques de s'approcher de l'Office Togolais des recettes (OTR) ou d'un cabinet de conseil fiscal afin de mieux se rendre compte des changements intervenus dans cette loi fiscale pour se faire une idée de la dynamique à adopter dans leurs entreprises.

Le dernier acte de l'année du vendredi de la fiscalité est fixé au 28 décembre prochain, séance qui sera exclusivement consacrée à un bilan annuel des activités du vendredi de la fiscalité.

Démocrate

RAM: L'agriculture togolaise a désormais son réseau d'assistance technique

Le Centre Inter-africain pour la Promotion Economique et les Affaires (CIPEA) a lancé le samedi dernier à Lomé, le projet Réseau Agricole Marketing (RAM). Visant à booster le secteur agricole par un réseau moderne et efficient capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire aux Etats, ce projet révolutionnaire dans le secteur agricole est une approche large avec des stratégies différentielles qui entendent apporter de l'aide aux agriculteurs afin d'améliorer leur productivité par leurs procédures de travail.

Concrètement, il s'agit d'un marketing de réseau avec des échelons à caractère pyramidal appliqués au secteur de l'agriculture qui manque d'assistance technique et financière suffisante.

Pour M. N'Poh Balolèbè, Directeur Général du CIPEA, à travers ce projet, l'organisme entend réduire le taux de chômage surtout dans le domaine agriculture, apporter une contribution substantielle à ce secteur en matière d'assistance technique, d'intrants, de



machines,... A terme, le projet veut permettre à l'Afrique de passer de la production à la transformation et à la

commercialisation des produits issus de l'agro-business. Il a également sollicité l'appui des pouvoirs publics afin que cette

révolution agricole soit vite amorcée.

"Les pouvoirs publics découvriront bientôt ce dont nous sommes capables pour l'agriculture togolaise africaine et mondiale. Nous sommes sûrs d'œuvrer à leurs côtés pour relever le défi car faut-il le rappeler, ce projet est avant-gardiste pour le secteur agricole au plan africain et mondial.", a-t-il souligné.

Système d'auto financement par le réseautage afin de fonder un grand empire basé sur la

qualité et la quantité, l'adhésion et la souscription au RAM à 138 000 FCFA, donnant accès à une carte mondialement reconnue.

15 grades sont accessibles dans le réseau avec de graduels avantages, allant d'études de sols, de formations spécialisées, le management, le parrainage, l'assistance technique et des produits, la fourniture d'équipements, ...

Afin de mener à bien le projet, le CIPEA dispose déjà de plusieurs partenaires dans le secteur, capables de fournir les intrants, les machines, les systèmes d'irrigation, des experts formateurs et chercheurs, et capable de dynamiser toute cette chaîne de valeur.

Démocrate





Spéciale
*fin d'année 2018**

JUSQU'À
-45%
sur le
DÉDOUANEMENT

- ✓ des marchandises*
- ✓ des véhicules

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2018
* Marchandises sous douane en souffrance

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2018

APPELEZ SANS LIMITE LES NUMÉROS FIXES

4720 F/MOIS

POUR BOOSTER VOS AFFAIRES

LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !



LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires





INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT JUSQU'À 100 Mbps DÉJÀ DISPONIBLE AU TOGO

**LA FIBRE OPTIQUE CHEZ VOUS DISPONIBLE DANS
LES ZONES SUIVANTES :**

- AGOÈ,**
- BAGUIDA,**
- BOULEVARD CIRCULAIRE,**
- FOREVER,**
- ZONE PORTUAIRE,**
- ABLOGAMÉ,**
- KODJOVIAKOPÉ,**
- NYÉKONAKPOÈ,**
- RÉSIDENCE DU BÉNIN,**

& DANS LES AUTRES CITÉS.

LES EXTENSIONS SE POURSUIVENT DANS LES AUTRES QUARTIERS DE LOMÉ.

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE OFFRE FIBRE DANS
TOUTES LES AGENCES DU GROUPE TOGO TELECOM
& BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES EXCEPTIONNELS !!!**

Adopter La Fibre du Groupe TOGO TELECOM, c'est participer au développement du Togo.



A l'approche des fêtes de fin d'année :

Les produits alimentaires périmés envahissent nos marchés

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Au Togo comme partout ailleurs dans le monde, ces périodes sont souvent très propices aux activités commerciales de tout genre. Sauf que parmi les produits vendus, on note pleins de produits périmés ou contrefaits. Ces produits impropres à la consommation sont souvent sources de plusieurs maladies pour les populations. D'où la nécessité d'attirer l'attention des consommateurs sur le phénomène.

Nous sommes en période de fête. Bientôt Noël et ensuite, le Nouvel an.

En prélude à ces moments festifs, les commerçants se frottent les mains pour faire de bons chiffres d'affaires. Malheureusement, parmi ces commerçants, certains individus véreux profitent de l'occasion pour importer des produits impropres à la consommation, des produits dont la date de péremption est falsifiée dans le seul but de tromper la vigilance des consommateurs et des autorités de contrôle.

Dans les marchés, et supermarchés ou autres étalages, ces marchandises qui sont pour la plupart des produits alimentaires ou agroalimentaires abondent partout dans nos villes. Les consommateurs qui sont le plus souvent intéressés par le coût bas de ces produits ne font très attention à leur qualité. Si du point de vue



technique, seuls les appareils de contrôle permettent de détecter la bonne ou mauvaise qualité de ces marchandises, ils peuvent au minimum vérifier la date de péremption de ces produits (sous réserve que certains importateurs véreux s'organisent pour falsifier les dates de péremption).

Conscientes de la situation, les associations de consommateurs se plaignent du manque de moyens pour lutter efficacement contre ce phénomène qui prend de l'ampleur dans notre pays au

fil des années. Malgré les multiples mises en garde du gouvernement, la situation ne s'améliore toujours pas, faute de moyens de contrôle.

Pour certains leaders d'opinion par exemple, les services de la douane et les services techniques du ministère du commerce ne sont pas encore à la hauteur de leurs missions respectives. Même s'ils essaient de faire de leur mieux avec les moyens de bord dont ils disposent, il est à reconnaître que le chemin reste encore long. Régulièrement, des

cargaisons de produits avariés (notamment du riz, des poissons, de la viande, ainsi que des cigarettes...etc.) sont saisis à la douane ou au port autonome de Lomé. Ils sont parfois détruits par l'autorité compétente. Mais le comble, c'est que les auteurs de ces actes ne sont souvent pas sanctionnés et reviennent plus tard à la charge et parfois avec d'autres méthodes.

Un exemple palpable : en 2005, plus de 2569 cartons de cigarettes contrefaits en provenance de l'Asie, ont été saisis au Port autonome de Lomé et détruits par les forces de sécurité. Mais en 2007, soit deux ans plus tard, une cargaison plus importante contenant 8955kg de cigarettes contrefaits est encore saisie par les agents des douanes togolaises.

D'autres marchandises, des

produits pharmaceutiques en l'occurrence, sont aussi déversés sur le marché. C'est dire donc que malgré les efforts des services de douane, le phénomène se poursuit allègrement dans le pays, faute de sanctions et de contrôle dans les marchés et autres points de vente. Il faut donc des visites inopinées dans tous les marchés du pays pour évacuer ces produits malsains qui polluent la santé publique.

Au moment où les maladies de toutes sortes telles que le cancer, l'hypertension, l'hypotension, le diabète et l'obésité guettent les populations, les spécialistes de la santé pointent du doigt accusateur l'alimentation comme principal facteur de ces maladies. Il revient donc à chaque acteur (principalement les pouvoirs publics, les associations de consommateurs, ainsi que les populations) de jouer sa partition pour que le milieu des affaires commerciales soit véritablement assaini pour le bien de tous.

Roger GBESSIA

NTICs et des réseaux sociaux :

Des responsables d'associations de jeunes outillés par le CNJ pour une meilleure utilisation

Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) a renforcé les capacités d'une centaine de représentants des associations et organismes de jeunes le vendredi dernier à Lomé. Portant sur les opportunités et défis liés à l'usage des NTICs et des réseaux sociaux (RS) chers aux jeunes, cette rencontre de deux (2) jours a été ouverte par le représentant du préfet du Golfe en présence du chef section jeunesse au Secrétariat général du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBAJEJ).

Pour Régis Batchassi, président du CNJ, plusieurs défis doivent être relevés par la jeunesse togolaise en ce qui concerne l'utilisation des NTICs et des RS, pour en faire un véritable outil de travail, d'emploi, de rentabilité et non un passe-temps ou une source de perversion ou de déstabilisation de la paix sociale. Il a donc appelé à la responsabilisation de la



jeunesse et au sens élevé du devoir, salué les efforts du gouvernement dans sa politique qui accorde une

place de choix aux NTICs et aux opportunités numériques que cela offre à la jeunesse qui doit faire montre de toute sa créativité.

M. Agbante Ntchomila, chef section au Secrétariat général du MDBAJEJ a également mis l'accent sur la sensibilisation des jeunes sur l'utilisation à bon escient des RS. Pour lui, il urge que la jeunesse aille

à une école nouvelle, celle d'une utilisation pragmatique des RS, que ce soit dans le domaine de l'entrepreneuriat ou dans celui de l'emploi.

Ces jeunes leaders auront à leur tour à sensibiliser leurs congénères et camarades sur les problématiques et thématiques débattues durant les deux jours. La rencontre a bénéficié de l'appui et de l'expertise de l'Autorité de Réglementation du secteur des Télécommunications et Postes (ARTP), ainsi que du Groupe Togocom.

Démocrate



OPTION SANTE

13 effets nocifs de la caféine sur la santé

Les effets nocifs de la caféine sont souvent plus difficiles à trouver que ses bienfaits. Cependant, de plus en plus de recherches sont réalisées notamment aux Etats Unis pour mettre en garde sur les effets nocifs d'une consommation trop importante de caféine au quotidien.

Nous vous citons ici quelques études, rassemblées par le site [caffeineinformer](#), qui montrent des preuves scientifiques sur les dangers de la caféine.

Les études montrant les dangers de la caféine sur la santé

1 : Trop de cafés a pour effet une réduction de la durée de vie

Une récente étude américaine a prouvé que les hommes buvant plus de 4 cafés par jour étaient sujets à une augmentation de 21% de toutes les causes de mortalité. Cependant, l'étude n'accuse pas directement la caféine. En effet, parmi les gros consommateurs de café ou de thé (le thé contient de la caféine), on retrouve un nombre plus important de fumeurs et de personnes non sportives.

2 : La consommation de la caféine augmenterait la tension artérielle

Les problèmes cardiaques sont un des effets nocifs de la caféine sur la santé. Surtout pour les personnes souffrant déjà d'hyper tension et ceux qui ne consomment pas de caféine. Durant une étude, des personnes souffrant d'hyper tension ont été sujet à une prise de 250 mg de caféine (soit 2 cafés) et leur analyse cardiaque révèle une augmentation de la pression artérielle pendant 2 à 3 heures après la consommation de caféine.

3 : La caféine augmente le nombre d'attaques cardiaques chez les jeunes

Une étude menée par le célèbre docteur américain Dr. Lucio Mos a montré que les jeunes adultes pour qui ont diagnostiquaient une moyenne hyper tension avaient 4 fois plus de risque



de subir un problème cardiaque lorsque leur consommation étaient de 4 cafés ou plus par jour. Pour des consommation plus basse, le risque était tout de même 3 fois plus important que la normale.

4 : La caféine provoque des pics de colère

Bien qu'encore peu reconnu, la caféine influence fortement notre comportement. Plus d'anxiété, de stress et de colère. Cette étude très sérieuse montre que les consommateurs réguliers de café ou de caféine sont plus souvent sujets à des crises de colère.

5 : Les gros consommateurs de caféine sont plus sujets à la dépression

Un des dangers de la caféine est du café est son effet nocif sur le comportement et l'humeur. En effet, une consommation quotidienne de caféine augmente fortement les risques d'anxiété et les symptômes associés à la dépression.

A tel point que l'on demande souvent aux patients souffrant de dépression d'arrêter le café pendant qu'il commence leur traitement anti-dépresseur.

6 : La maladie fibrokystique du sein chez la femme

Le service gynécologique de New York très réputé pour la

justesse de ces recherches a démontré récemment que les femmes qui consommaient de la caféine quotidiennement, avaient 50% de chances supplémentaires d'être atteinte de la maladie fibrokystique du sein. Pour les femmes consommant plus de 4 cafés par jour, ce risque augmente de 250%.

7 : L'incontinence est un effet nocif de la caféine

Une étude allemande a prouvé récemment que les personnes consommant beaucoup de caféine étaient 70% plus susceptibles de développer l'incontinence.

N'hésitez pas à consulter notre méthode efficace pour arrêter le café sans stress.

8 : La caféine provoque l'insomnie

Ce n'est pas une surprise. L'insomnie est un danger provoqué par la caféine. En effet, la caféine est un puissant stimulant. Boire trop de café, surtout le soir, engendre des troubles du sommeil et notamment l'insomnie.

9 : Effet nocif du café : L'indigestion

C'est une des plus grosses fausses idées reçues à propos du café. Il est un laxatif car il relâche nos muscles abdominaux profonds. Mais le café ne facilite pas la digestion ! Au contraire, il provoque des aigreurs d'estomac et des acidités intestinales.

Boire un café à jeun, peut vous en prouver.

10 : Les consommateurs de caféine sont plus souvent sujets à la goutte

Un des effets nocifs de la caféine plutôt surprenant ! Bien que cette maladie reste rare, elle n'en est pas moins.

11 : Boire trop de café provoque la migraine

Alors que pour les

consommateurs occasionnels, la caféine peut avoir un effet efficace contre les maux de tête. Elle a un effet différent sur les consommateurs réguliers qui sont plus proies à des migraines récurrentes.

12 : La caféine pourrait réduire la fertilité chez les femmes

Une étude de l'université du Nevada a récemment démontré que la caféine peut réduire les chances pour une femme d'être enceinte de 27%.

En effet, la caféine interfère avec les contractions musculaires des trompes de Fallope qui retiennent le sperme.

13 : Les overdoses de café et de caféine

Les overdoses de caféine sont très rares. Heureusement, car elle peut être mortelle. Une overdose de café peut être annoncée par des crises d'angoisse, de l'insomnie, des vomissements et des palpitations cardiaques.

Pour arrêter le café sans difficulté et retrouver une énergie naturelle et saine, consultez notre eBook Arrêter le café sans Stress qui vous explique comment se débarrasser de la caféine sans période de sevrage.

LE 20 DÉCEMBRE JE VOTE UNIR

ALLONS-Y!

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



Smart-Unir : [unionpourlarepublique.tg](#)
[@Unirtogo](#) [www.unir.tg](#)



Fin de la 15^e foire de Lomé : Bilan satisfaisant pour les organisateurs

Après deux semaines d'activités commerciales, et d'échanges, le Centre Togolais des Expositions et Foire (CETEF) a fermé ses portes lundi dernier. La 15^e édition de la foire internationale de Lomé a ainsi pris fin sur une note de satisfaction selon les organisateurs.

Après 17 jours d'intenses activités commerciales sur le site du CETEF Togo 2000, l'édition 2018 de la foire internationale de Lomé a plié bagage pour appartenir désormais à l'histoire. Ouverte depuis le 23 novembre dernier, ce grand rendez-vous commercial a été une occasion particulière pour les exposants d'une vingtaine de pays de mettre en valeur leurs produits locaux et de développer des liens de partenariats communautaires.

Avec 957 exposants contre 820 en 2017, 271.666 visiteurs contre 266.894, 19 pays participants contre 17,

55 entreprises et 290 rencontres B2B, l'édition de cette année a battu plusieurs records et s'est clôturée logiquement sur un bilan positif d'après les explications données par les premiers responsables du CETEF. « Nous pouvons dire que le bilan de cette année est positif eu égard à l'ambiance qui a prévalu durant ces deux semaines, aux chiffres dont nous disposons par rapport à l'édition passée... » s'est réjoui Johnson Kuéku Banka, Directeur Général du CETEF.

Du côté des exposants, le sentiment de satisfaction



prédomine aussi. « Nous pouvons dire que cette année est meilleure par rapport à l'année dernière en termes de partenariats et d'opportunités » nous a confié Traoré, exposant des

pagnes burkinabè le pavillon Agou.

« Les chiffres ne sont pas si mauvais que ça, cette année. Je peux même vous dire que la vente de cette année a un peu plus augmenté par

rapport à l'année dernière. Nous avons aussi pu tisser des liens de partenariat avec d'autres promoteurs », a affirmé Stan, promoteur des jus de fruits.

L'exercice de cette année a été marqué par des rencontres B2B, des conférences thématiques axées sur le thème central « chaîne des valeurs, vecteur du progrès économique », ainsi que des journées dédiées à la promotion des grandes entreprises.

Dimanche, dernier weekend de l'évènement, une ambiance particulière a prévalu sur le site. Le public ayant fait massivement le déplacement pour partager avec les organisateurs et les exposants les dernières heures de la 15^e édition de cette fête foraine. Le rendez-vous est donc pris pour la 16^e édition l'année prochaine.

Roger GBESSIA

Deux trafiquants arrêtés pour le commerce de 37 kilogrammes d'écailles de pangolin à Lomé

Le 05 décembre dernier à Lomé, les agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) ont, avec le soutien technique d'EAGLE-Togo, arrêté en flagrant délit dans le quartier Adéwui deux trafiquants, une dame et son fils, alors qu'ils s'apprétaient à vendre 37 kilogrammes d'écailles de pangolin.



Les deux trafiquants dénommés, LEMOU Ama et son fils SAMIE Essoyoméwé, sont tous deux de nationalité togolaise. Dans ses premières déclarations, madame LEMOU a avoué être la propriétaire des écailles de pangolin et qu'elle s'appréteait à les livrer à un client.

Après leur arrestation, les trafiquants ont été conduits dans les locaux de l'OCRTIDB où ils ont été, après audition, présentés au Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de

FCFA (environ 2200 Euros) sur le marché togolais. Mais sur le marché asiatique, le prix des écailles de pangolin sera décuplé par rapport au prix initial au Togo.

Il faut rappeler que le pangolin, un petit fourmilier écailleux menacé d'extinction, est une espèce classée en annexe I de la convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) et de l'Ordonnance n°4 du

16 janvier 1968 réglementant la protection de la faune et l'exercice de la chasse au Togo. Il est à ce titre donc entièrement protégé.

Les deux trafiquants arrêtés appartiennent à des réseaux criminels avérés dans ce commerce illégal d'espèces protégées. La détention, la circulation et la vente des espèces protégées sont interdites par l'article 62 alinéas 1 et 2 de la Loi sur l'environnement.

Les peines encourues pour cette infraction sont fixées par l'article 761 du nouveau code pénal : « La destruction et la commercialisation, directe ou indirecte, sans droit d'espèces animales ou végétales protégées en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et des conventions internationales auxquelles la République du Togo est partie est punie d'une peine d'un (1) à cinq (5) ans

d'emprisonnement et d'une amende d'un million (1.000.000) à cinquante (50) millions sans préjudice de toute autre disposition du présent code ».

Le trafic des espèces fauniques conduit à l'extinction de nombreuses espèces animales mais va bien au-delà de la destruction de la biodiversité.

Unique mammifère recouvert d'écailles, le pangolin est devenu le mammifère le plus victime de trafic dans le monde. Ses écailles auraient de prétendues vertus curatives dans la médecine traditionnelle asiatique et africaine, bien qu'elles soient composées que de simple kératine, tout comme les ongles humains.

Cette arrestation des deux trafiquants est encourageante et démontre la détermination de l'OCRTIDB à mettre fin aux activités illégales des réseaux de trafiquants. Toute personne s'adonnant à ce type d'activité criminelle peut s'attendre à faire face aux peines prévues par la loi togolaise.



COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

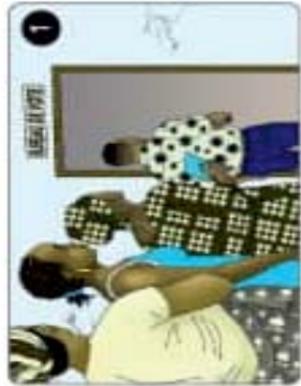


CENI-TOGO
 ELECTIONS
2018
 LEGISLATIVES

#ElectionsTg2018

**MON PARCOURS
 POUR BIEN VOTER**

ÉTAPE 1
Entrée & Identification



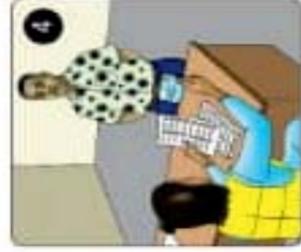
J'entre dans le bureau de vote.



Je montre bien mes mains au membre du bureau chargé de cette vérification.



Puis je lui présente ma carte d'électeur.

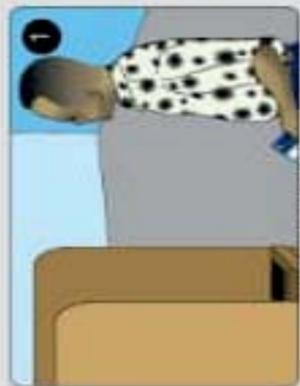


Il / Elle vérifie que mon nom figure bien sur la liste de ce bureau de vote.



Je prends un bulletin de vote.

ÉTAPE 2
Vote & Pliage



Je rentre dans l'isoloir.



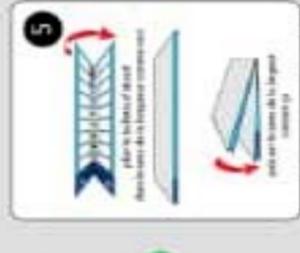
Pour voter, j'applique mon doigt sur le tampon encresur disposé à cet effet...



... et je marque de mon empreinte l'emplacement réservé à mon candidat sur le bulletin de vote.



Je nettoie soigneusement mon doigt.



Je plie convenablement mon bulletin.

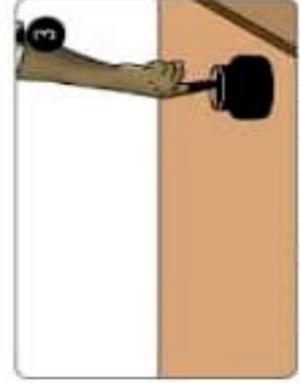
ÉTAPE 3
Urne & Encre Indélébile



Je sors de l'isoloir et je me dirige vers l'urne.



Je vais vers les membres du bureau de vote pour signer la liste à l'emplacement prévu devant mon nom.



Je plonge l'index gauche dans le flacon d'encre indélébile.



Je retire ma carte d'électeur avant de sortir.

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité!

